



PICK'INFOS Bessenay



Mieux (se) connaître, informer

Janvier 2021 - Compte-rendu municipal - Informations mairie, associations, diverses

Mairie de BESSENAY

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 13h30 - 18h30

Mardi : 8h30 - 12h00

Mercredi : 8h30 - 12h00

Jeudi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30

mairie@mairie-bessenay.fr

Tél : 04 74 70 80 07

Fax : 04 74 70 87 19

www.mairie-bessenay.fr

Facebook : Bessenay le village qui 'd'étonne



EDITO DU MAIRE

Chères Bessenoises, chers Bessenois,

La traditionnelle cérémonie des vœux n'ayant pas pu se dérouler à la salle du Prado, notre équipe municipale a réalisé une vidéo (mise en ligne sur le site de la mairie) où l'équipe municipale vous souhaite ses vœux pour 2021, où je vous présente les réalisations de 2020 et où chaque commission évoque les projets municipaux de 2021.

Après cette année difficile, nous nous devons de garder l'espoir et nous réinventer pour rebondir et aller de l'avant.

Et en 2021, nous avons besoin de chacun d'entre vous pour relancer la vie sociale. Soyons acteur de notre avenir.

En 2020, nous avons été privés des liens sociaux, nous avons été contraints au confinement et à l'isolement. En 2021, l'arrivée des vaccins nous permet d'espérer une reprise de nos activités.

Nous devons tous réfléchir à des actions d'entraides solidaires, soyons inventifs et créatifs pour recréer du lien à Bessenay avec des actions individuelles ou de groupe, ponctuelles ou régulières.

Déjà quelques initiatives individuelles ont vu le jour (comme la soupe populaire pour les commerces touchés par la crise, la réalisation de dessins par les enfants du périscolaire pour les résidents de l'EPAHD Irénée) et ont été très appréciées.

Si vous avez un talent particulier, une passion, des compétences que vous souhaitez partager ou tout simplement une idée qui vous semble opportune, n'hésitez pas à nous en faire part, nos commissions étudieront avec vous vos projets.

Les associations jouent aussi un rôle essentiel pour créer des liens. A chacun(e) de trouver celle qui lui correspond pour retrouver le plaisir d'être bien ensemble.

C'est dans l'union que nous trouverons une issue à cette crise et que nous continuerons à faire prospérer Bessenay, pour qu'il reste ce village attractif où il fait bon vivre.

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 19 Janvier 2021

Présents : Mesdames et Messieurs FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, MICOLON, FERRIERE, LOMBARD, CROCI, PIRAUD, HYVERNAT, BLANC, BRENIER, DELPEUX, DESFARGES, FOUILLET, PINET, TULOUP, MALIGEAY, VICENTE

Absents excusés : M. NAILI (pouvoir à MO FERRIERE)

La séance est ouverte à 19 h 30. Mme le Maire indique que la séance ne pouvant accueillir de public en raison des conditions sanitaires, elle fait l'objet d'une retransmission en direct.

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est adopté à l'unanimité.

Sandrine DESFARGES est nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 01/2021DE01 : Décision modificative n°3

Daniel Lombard indique qu'il convient de prendre une décision modificative au budget primitif 2020 afin d'augmenter les crédits prévus au chapitre 014 « atténuation de produits » à hauteur de 612.00 € dans la mesure où le montant définitif de la contribution au titre du Fonds national de Péréquation de ressources Intercommunales et Communales (FPIC) pour l'exercice 2020 n'a été confirmé qu'en fin d'année 2020 et les crédits prévus étaient insuffisants. Cette somme sera imputée au chapitre 014 depuis le chapitre 022 « dépenses imprévues ». Le montant total reversé au FPIC pour l'année 2020 s'élève à 23 412.00 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision modificative.

Délibération n° 01/2021DE02 : Amendes de police

Jérôme Micolon rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 16 juin 2020 concernant la mise en sécurité de l'entrée d'agglomération au niveau de la route départementale de Montrottier (RD 24) par la réhabilitation du plateau ralentisseur et indique que lors de la séance du 09 octobre 2020, le Conseil Départemental a attribué une subvention de 16 870.00 € au titre de la répartition du produit des amendes de polices.

Le conseil municipal accepte cette subvention à l'unanimité.

Délibération n°01/2021DE03 : Soutien économique au commerce local, annulation de loyer

Murielle Bouveyron propose au conseil municipal l'exonération du loyer de février, l'échelonnement du règlement du loyer de mars d'Avril à Juillet 2021 et l'absence de révision des loyers pour l'année 2021, pour les commerçants locataires de la commune, afin de les soutenir pendant cette période difficile.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les soutiens proposés.

Délibération n°01/2021DE04 : Projet de développement de la commune de Bessenay.

Madame le Maire souhaite lancer une réflexion sur l'avenir du village et rappelle qu'en tant qu'élus, les membres du conseil municipal se doivent d'être attentifs à certains signes préoccupants qui, sans réaction à court ou moyen terme, pourraient mettre en péril l'équilibre du village.

Il s'agit notamment des difficultés rencontrées pour se loger sur la commune en raison des faibles disponibilités au niveau des logements existants, des surfaces à urbaniser restreintes et pour lesquelles la mairie ne dispose pas du foncier. De ce constat, il est établi les conséquences suivantes :

- La population vieillit,
- Le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles communales diminue pouvant, à très court terme, engendrer une fermeture de classe,
- Les primo-accédants ne trouvent plus de biens disponibles et se voient dans l'obligation de s'éloigner,
- Les commerces peuvent être mis en péril,
- Le village pourrait devenir moins attractif pour tous les professionnels qui voudraient venir s'installer.

Il est donc nécessaire de réfléchir à la façon de pallier ces difficultés ; Mme le Maire propose différentes pistes :

- Donner la possibilité à des primo-accédants de s'installer soit en réhabilitant du bâti soit en construisant, sachant qu'au demeurant l'offre de terrains constructibles est restreinte et que de fait la construction pourrait s'orienter vers la réalisation de petits collectifs pour une population mixte (jeunes et seniors). Ces constructions ou réhabilitations de logements à destination des seniors permettraient aussi de libérer des logements dans les hameaux,
- Mettre à jour le PLU afin qu'il soit en adéquation avec la loi ALUR pour que les changements de destination soient possibles dans les hameaux.

Madame le Maire ajoute qu'il conviendra également de réfléchir aux besoins en infrastructures communales, le constat étant fait que la commune :

- Ne possède pas à ce jour d'espace culturel en dépit de nombreuses associations culturelles présentes sur la commune, d'une réelle demande de ces dernières, d'une offre culturelle importante (représentation théâtrale, concerts, expositions...) qu'il est compliqué d'accueillir et du rôle majeur des communes pour le développement de la culture en milieu rural,
- Dispose d'une bibliothèque dans un espace contraint et vétuste qui ne correspond plus ni à la demande ni aux besoins actuels aux vues du nombre d'adhérents.

Mme le Maire souhaite entamer cette réflexion pour l'avenir du village. Terrains constructibles ou bâtis à réhabiliter pourraient offrir l'opportunité à la commune de mieux maîtriser son devenir, sachant que la seconde hypothèse permettrait en outre à la commune de préserver le patrimoine immobilier bessenois en favorisant une reconversion adaptée aux caractéristiques paysagères et patrimoniales de la commune des bâtis qui pourraient se libérer.

Mme le Maire indique que la commission urbanisme s'est réunie et a rencontré le bureau d'études à l'origine du PLU. Le constat a été établi qu'un des problèmes majeurs aujourd'hui lié à ce document d'urbanisme est qu'il ne permet pas l'aménagement des granges dans les campagnes. Une mise en conformité de celui-ci serait nécessaire. Mme le Maire ne souhaite pas voir les bâtiments abandonnés dans les campagnes.

Si la volonté du conseil municipal n'est pas de faire grossir la commune de façon démesurée, elle est bien de permettre à des nouveaux habitants, bessenois ou non, de s'installer.

Daniel Lombard rappelle l'importance de travailler en amont avec les services de la DDT

Jacques Maligeay rappelle que le Schéma de COhérences Territoriales (SCOT) est en cours d'élaboration et s'interroge donc sur l'opportunité de lancer dans le même temps une modification ou une révision de notre PLU. Il demande en outre si un inventaire des bâtiments disponibles (de type grange ou autres) a été fait pour connaître le nombre de logements potentiels sur la commune et ne pas remettre en cause les infrastructures existantes.

Madame le Maire indique que cet inventaire sera, dans tous les cas, fait dans le cadre d'une modification ou révision de notre PLU. Elle ajoute qu'une modification ou révision simplifiée du PLU est réalisable dans un délai de 8 à 10 mois et qu'il faut compter 3 à 4 ans pour une révision générale, d'où cette double réflexion, ne conviendrait-il pas d'envisager une mise à jour rapide du PLU via une modification ou révision simplifiée afin de se mettre en conformité avec la loi ALUR dans un premier temps et de fait permettre les réhabilitations, aménagements et extensions en zone Nh et Ab et en parallèle une révision générale ?

Dans tous les cas, il faudra se positionner rapidement sur la façon dont le conseil municipal souhaite faire évoluer le PLU.

Arrivée de Carole FOUILLET.

Délibération n°01/2021DE05 : CCPA, renouvellement de la convention financière pour la distribution des calendriers de collecte des déchets

Considérant que les usagers du service de collecte des déchets ont besoin de recevoir leur calendrier de collecte, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle propose une convention de financement pour la distribution des calendriers de collecte dans les boîtes aux lettres par chaque commune membre. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature de cette convention.

Décisions du Maire

Madame le Maire fait part de trois renouvellements de concession au cimetière.

Travaux des commissions

O Bâtiments communaux

Logement d'urgence : les travaux se terminent. Le mobilier sera remis en place. Il manque encore un réfrigérateur, une machine à laver et une table. Delphine Vicente participera au relooking de certains meubles.

Salle des fêtes : la peinture de la cuisine a été reprise suite à l'apparition de moisissures.

Travaux 2021 :

- Mairie, salle d'honneur : un entretien du parquet et le relooking de la salle avec l'installation de matériels numériques (vidéo projecteur notamment) sont à l'étude,
- Ecole : la reprise d'un plancher de salle de classe est à l'étude également,
- Toilettes publiques : la commission se réunira pour faire un choix parmi les offres reçues. Elle attend également un avis du CAUE pour l'implantation des toilettes place du marché.

○ **Manifestations**

Bessenay fête le Mai : une rencontre avec la commission culture a eu lieu concernant l'organisation de cette journée qui va changer de nom pour s'orienter vers une journée de l'artisanat avec la mise en avant des métiers d'arts. La partie horticulture sera maintenue, voire développée. La volonté n'est pas d'organiser une manifestation qui existerait déjà sur une commune du territoire mais bien de se démarquer de l'offre déjà existante. L'accent sera mis sur l'offre artisanale et culturelle des Monts du Lyonnais.

La question relative à la date de cette manifestation n'a pas encore été tranchée ; la date proposée est celle du 08 mai, la manifestation devra toutefois pouvoir se tenir sans occulter la cérémonie commémorative prévue à cette même date.

○ **Vie Economique**

Une rencontre avec les agriculteurs est prévue le 10 février pour la mise en place du marché nocturne. Un travail sur le marché du jeudi va également être entamé afin d'envisager la mise en place d'un règlement et de trouver une nouvelle dynamique pour redonner un second souffle à ce marché.

○ **Informatique**

Projets 2021 :

- Equipement informatique de l'école : l'audit a été réalisé le 23 décembre dernier. Le parc informatique est vieillissant. La première démarche, suite à cet audit, a été de s'orienter vers le renouvellement de l'équipement des enseignants dans un premier temps. Toutefois, l'état vient de mettre en place un plan de relance dédié au numérique dans l'éducation qui remet en question cette démarche. En effet, des subventions à hauteur de 70 % dans la limite de 3500 €/classe pourraient être allouées pour un projet d'ensemble. Une rencontre a donc été proposée aux enseignants pour mener une réflexion en ce sens.
- Equipement de la salle d'honneur afin de la transformer en salle de visioconférence.

Fibre : Toujours les mêmes désagréments et problèmes techniques de raccordement rencontrés sur la commune concernant le déploiement de la fibre et notamment rue Chanel.

○ **Voirie**

Travaux 2021 : les estimations sont terminées, un ordre de priorité va être défini. La sélection des réalisations sera faite en fonction de l'enveloppe budgétaire à venir.

Travaux route du Placiau : ils seront réalisés en février/mars.

○ **Communication**

Une enquête a été adressée aux associations concernant l'utilisation des panneaux d'affichage dans le but d'en optimiser l'utilisation. A terme, le panneau lumineux permettra aussi de partager les informations des associations.

La commission communication a également démarré son travail sur le flyer agriculteurs et la réflexion relative à la modification du logo et la création d'une charte graphique avec la Société IML qui a été retenue.

○ Fleurissement et cadre de vie

Un point est en cours avec tous les habitants qui fleurissent les croix afin de voir avec eux comment ils souhaitent continuer en 2021.

En lien avec l'agriculture le thème 2021 sera l'eau. Que ce soit pour les embellissements des croix, les aménagements de massifs et la poursuite de l'existant, nous essayerons au maximum de rationaliser l'utilisation de l'eau et de se poser les bonnes questions.

○ Santé

Le 1^{er} kinésithérapeute démarrera son activité à Bessenay le 1^{er} avril. Concernant le centre de santé, la sage-femme devrait également s'installer à la fin du 1^{er} trimestre et le recrutement des médecins se poursuit.

D'autres professionnels de santé nous ont contactés, preuve de l'intérêt des personnes extérieures à venir s'installer sur notre commune.

○ Culture

Bibliothèque : En raison du couvre-feu, la permanence du vendredi se terminera, jusqu'à nouvel ordre, à 17 h 45.

Daniel Lombard tient également à rappeler que la boîte à livres n'est pas un dépôt sauvage pour livres en mauvais état. Pour les personnes qui déménagent, qui vident une maison, qui font du tri et souhaitent se séparer de nombreux livres, une déchèterie est là à seulement quelques kilomètres ! **La boîte à livre n'est destinée qu'à recevoir les livres en bon état et inviter à la lecture.**

○ Finances

La commission de contrôle financier reprendra prochainement ses investigations, au niveau de la MJC notamment, interrompues en raison du 2^{ème} confinement.

La commission finances attend, quant à elle, les chiffres définitifs pour 2020 de la trésorerie afin de préparer le budget 2021. Une première présentation à la commission finances aura lieu courant février et le budget sera voté en mars. La séance de vote du budget sera précédée d'une commission générale destinée à expliquer ce qu'est un budget communal à l'ensemble des élus.

○ Affaires scolaires, enfance, jeunesse

Grain de Sel : démarrage des rencontres mardi 26 janvier.

Cantine : Depuis le 04 janvier 2021, les repas sont livrés par API restauration (entrées, plats et garnitures). Les fromages et desserts restent à la charge de la cantine de Bessenay. Une information a été transmise aux parents.

Point Info Jeunesse de l'Arbresle (PIJ) : une rencontre en visioconférence est prévue afin d'aborder la promotion locale de ce service.

Association Osons Ici et Maintenant (OIM) : Rappelons que cette association accompagne l'insertion des jeunes. Le programme a démarré avec 12 jeunes du territoire dont un de Bessenay qui effectue son service civique à l'EHPAD.

Parallèlement, l'association cherche un terrain pour travailler en permaculture jusqu'à fin juillet. Il leur sera proposé de travailler sur les jardins communaux non utilisés.

○ Agriculture

La commission agriculture a repris le dossier Apicité.

Une rencontre avec l'école Les Echaras va être programmée pour une collaboration sur le thème 2021 de l'eau, travaillé également par la commission fleurissement. Ce même thème sera soumis à l'EHPAD et au périscolaire pour des activités communes.

Les matinées découvertes sont une nouvelles fois repoussées.

Fabrice Piraud fait en outre part au conseil municipal de l'installation récente de trois jeunes agriculteurs sur la commune.

Permis de construire déposés

NOM	Adresse terrain	Objet	Déposé le
SCI TABELLIONS II RAY Fabien	10 ch de la Drivonne	Permis valant division et construction de 2 maisons individuelles	24/12/2020

Questions diverses

Madame le Maire fait part au conseil municipal d'incivilités de plus en plus nombreuses relatives :

- Notamment à la recrudescence des déjections canines. Les propriétaires de chiens ont à leur disposition plusieurs solutions pour éviter que les rues et trottoirs ne soient souillés (pensez aux mamans avec leur poussette, aux personnes âgées qui risquent de tomber...) : le canisite mis en place par la mairie au fond du parc municipal est nettoyé régulièrement pour le confort de tous et des sacs pour ramasser les déjections sont disponibles Place du Marché et au Parc Municipal. D'autres seront ajoutés prochainement rue de la mairie et rue du commerce. Il est demandé à chacun de ramasser les déjections de son animal.
Laisser son chien faire ses besoins sur la voie publique est interdit et pour rappel les propriétaires négligents sont passibles d'une contravention de 68 €.
- Mais aussi à la circulation de quads. Pensez à relever les plaques d'immatriculation et n'hésitez pas à appeler directement la gendarmerie qui est informée de ces nuisances.

Corinne Tuloup signale, quant à elle, le survol fréquent du village et des habitations le week-end, à très faible altitude, par des engins volants et s'interroge sur la réglementation relative à ce type de pratique.

Bernard Pinet souligne quant à lui que les personnes qui souillent les chemins et les routes doivent impérativement nettoyer ces accès non seulement après les travaux mais également pendant, en cas de besoin. Les voiries souillées sont, d'une part, dangereuses pour les automobilistes et d'autre part l'absence de nettoyage contribue à une détérioration prématurée des voiries.

Madame le Maire poursuit par la transmission du bilan de l'opération bons d'achats organisée par la CCPA pour soutenir l'économie locale du Pays de l'Arbresle. En finançant à hauteur de 20 % les bons d'achat commandés par les particuliers via un site internet et un code promotionnel, 200 000 € de chiffre d'affaires ont été générés chez les commerçants en seulement 21 jours. Face à cet engouement, la CCPA a d'ailleurs alloué une enveloppe supplémentaire pour permettre de continuer l'opération jusqu'au 31 décembre. C'est ainsi plus de 330 000 € de bons qui ont été achetés.

Les 17 communes du territoire se sont associées à ce projet en prenant à leur charge les frais de transactions s'élevant à 6 % HT.

Les habitants ont ainsi pu se faire plaisir et améliorer leur pouvoir d'achat tout en apportant un soutien financier et moral aux commerçants, producteurs, artisans ou autres prestataires du territoire.

Ainsi,

- 84 commerces et artisans se sont inscrits dans 15 communes,
- 2229 commandes de bons d'achats ont été passées représentant 331 825 € de bons d'achats vendus et reversés aux commerçants pour un panier moyen de 148.87 €,
- 24 655 € ont été dépensés auprès des restaurateurs et traiteurs, 243 345 € dans des commerces « non essentiels » et 258 670 € dans des commerces de détail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de conseil municipal est levée à 21 h 00.

Expression des élus

Liste Bessenay Horizon 2025

Mesdames, Messieurs,

La loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019 visant notamment à revaloriser la démocratie locale nous permet désormais d'exprimer notre point de vue dans le compte-rendu municipal afin d'apporter un éclairage différent sur les sujets les plus impactants pour notre collectivité.

Nous reviendrons ainsi dans ce court texte sur le projet de construction des tennis couverts.

Lors du conseil municipal du 17 novembre 2020, une délibération a été prise pour la mise à disposition au profit de la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle de la parcelle cadastrée sous le numéro 779 de la section A d'une surface de 7505 m².

Comme vous le savez, nous avons posé un certain nombre de questions sur les aspects budgétaires, juridiques, techniques ...

Malheureusement, les précisions apportées demeurent insuffisantes.

Au regard de l'impréparation de cette délibération, nous avons alors émis le souhait d'une consultation de la communauté villageoise après constitution et présentation d'un dossier complet.

Nous avons formulé une demande à Madame le Maire, qui a reçu une fin de non-recevoir.

Nous le regrettons sincèrement et n'acceptons pas plus qu'ils nous soient répondus que le projet est déjà acté et que le suffrage universel a parlé. Combien de personnes réellement ont pu avoir connaissance de ce projet ?

Nous espérons toujours que la mobilisation de toutes et de tous permettra d'infléchir la position de la municipalité et qu'une consultation soit enfin organisée.

Notre démarche est seulement dictée par la volonté que toutes les Bessenoises et les Bessenois soient informés et puissent appréhender le projet dans sa globalité sans à priori.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année dans cette période difficile et incertaine.

Prenez-soin de vous et de vos proches.

Corinne Tuloup et Jacques Maligeay

Infos mairie

○ Ecole des 3 collines – la Giraudière

Afin d'organiser au mieux la rentrée prochaine, nous procédons dès maintenant aux inscriptions des enfants nés en 2018 pour la rentrée de septembre 2021.

Vous pouvez envoyer un mail à l'école ou nous appeler pour prendre un rendez-vous.

Il faudra être muni de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de vaccination de votre enfant.

Stéphanie TANG YANE FAU Directrice Tel 04 74 70 83 87

mel : ce.0691337d@ac-lyon.fr <http://ecoledes3collines.blog.ac-lyon.fr/>

Infos Associations

○ Patrimoine et Environnement, APE

Depuis 25 années déjà, notre association œuvre à la sauvegarde du patrimoine et à la défense de notre environnement communal.

Tout d'abord à l'origine, un groupe motivé de Bessenois s'est attaqué à la restauration de La Chapelle de Ripan, construite en hommage d'un Bessenois mort lors de la guerre oubliée de 1870-1871, il y a 150 ans.

De nombreux volontaires engagés dans deux « légions du Rhône » sont partis combattre les Prussiens soit à Nuits-Saint-Georges, soit au siège de Belfort et ont perdu la vie... que par ces quelques lignes, ils ne soient pas oubliés*.

Notre association, tant sur les actions sur les puits, sur les cabanes de vigne comme celle de la Drivonne, sur l'histoire de Bessenay**, sur la restauration du tympan de l'église et des croix communales, sur l'environnement de la rivière Brévenne, et tant d'autres actions, soutient toute action de préservation de ce patrimoine et de cet environnement, comme le campanaire oublié.

Dans les prochains mois, nous vous proposerons une exposition sur Marcel Roux***, natif de Bessenay, peintre et graveur...et nos projets sur l'art funéraire, sur le conservatoire de cerisiers (variétés anciennes), sur le jardin botanique en liaison avec la famille De Jussieu, célèbres botanistes...

Vous avez la possibilité d'adhérer à notre association pour la modique somme de 5€ par famille.

*Article en préparation

** site bessenaysonhistoire.weebly.com

*** Musée virtuel Marcel Roux sur le Site : Patrimbessenay.free.fr

○ Bugnes livrées à domicile

Les salariées et bénévoles de l'ADMR organisent le samedi 6 février 2021 une vente de bugnes confectionnées par leur soin et livrées à domicile.

A l'heure où vous lirez ces lignes, les personnes désirant se régaler et nous encourager dans la poursuite de nos missions auront eu l'occasion de commander des assiettes, soit par mail (admr.bessenay@fede69.admr.org), soit par téléphone (06 33 22 01 31 tél ADMR).

Merci à tous pour votre soutien.

Infos diverses

○ **Quelle fameuse soupe solidaire !**

Tout d'abord, je remercie les commerçants et producteurs pour leur contribution : M. Victor Ceshino, M. et Mme Morel, Proxi pour les légumes, M. Pascal Combet pour la viande. Je remercie également plus particulièrement Mme Le Maire qui a donné les autorisations nécessaires et a montré son enthousiasme pour la réalisation de cette manifestation.

Quelques bénévoles sont également à saluer. Sinon ?? Pas de soupe !

L'occasion était trop belle, l'association Béchamel était parmi nous pour rappeler son investissement dans la culture locale depuis maintenant 25 ans.

La population bessenoise était au rendez-vous et a encore su se mobiliser pour redire sa solidarité et sa générosité, sa bienveillance et son sourire car la somme récoltée va au-delà de nos attentes. Le recette de 552 euros sera intégralement distribuée aux commerçants restés fermés durant des derniers mois difficiles pour tous.

Cette somme, même symbolique, encouragera sans doute d'autres initiatives et différents projets.

Yves BAUDIER PIZZABOBO

○ **Point sur la situation sanitaire par Clémentine opticienne**

Afin de respecter les mesures sanitaires je vous remercie de bien vouloir prendre rendez-vous par téléphone durant les horaires d'ouverture pour toute commande de lentilles ou de lunettes.

Une sonnette est installée sur la porte afin de vous annoncer afin que je puisse vous ouvrir.

Le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est à votre disposition.

Le magasin est aéré après chaque passage et le mobilier ainsi que les montures sont désinfectés.

Concernant le couvre-feu ; étant considéré comme commerce de première nécessité, je peux vous recevoir jusqu'à 18h, heure à laquelle vous devez quitter le magasin. Pensez donc à vous munir d'une attestation de déplacement pour rentrer à votre domicile.

Horaires : Mardi, mercredi et vendredi 9h30-12h30/14h30-19h, Jeudi et samedi : 9h-14h.

Merci, au plaisir de vous recevoir prochainement au magasin.

Joies et Peines

Bessenay 2020

Mariages

Sophia YAO BINDIE
David SALVAT
1^{er} août

Salomé SNITKOVSKI
Jérémy ZERBIB
9 août

Mérounissasa Jacqueline CASSIM JETHA
François MIRO
10 octobre

Corinne MANIN
Eric BEGYN
5 décembre

Naissances

Célestin GAIFFE-FERRIERE : 18 janvier

Alicia VERNAY : 5 février

Aaron GUILLOT : 7 février

Ilianna MOULIN : 12 février

Anoé MARROT-FOURRALO : 10 avril

Shaani DOMINIQUE : 29 mai

Thaïs BRANCHEREAU : 29 juin

Yumi RAZY : 15 juillet

Téa GILBERT : 18 juillet

Nahélya ROBERT : 31 juillet

Léonie BECCARELLI MOREY : 2 septembre

Lenzo MICOLON ; 2 septembre

Noah ROBIN OUADI : 29 septembre

Janelle HENON : 4 octobre

Léonard MISCOPAIN : 6 novembre

Line SONTTHONNAX : 18 novembre

Arthur POUSSEREAU : 21 novembre

Maxence FERRIERE : 14 décembre

Mathis GEOFFROY : 20 décembre

Décès

Alexis BOURGEZ, le 23 janvier, à 86 ans

Monique BASSET, née DEVAUX, le 15 février, à 78 ans

Bernard GALLET, le 6 mars, à 84 ans

Marie OGIER, née MICHAUD, le 22 mars, à 89 ans,

Pierre DUSSUYER, le 27 mars, à 83 ans

Raymond CHARRASSIN, le 29 mars, à 90 ans

Laurent BARREL, le 2 avril, à 95 ans

Yvette VIAL, née RESSICAUD, le 2 avril, à 70 ans

José RODRIGUES DE ARAUJO, le 13 avril, à 60 ans

Odile LANSARD, née JOUBERT, le 2 mai, à 83 ans

Alain MATHIEU, le 27 mai, à 66 ans

Eric BONNASSIEUX, le 30 mai, à 25 ans

Maurice ESPARON, le 9 juin, à 89 ans

Roseline VIAL, née BAUFFE, le 20 juin, à 77 ans

René RIGAUD, le 20 juin, à 86 ans

Andrée MALANDAIN, née DUPEUBLE,
le 30 juin, à 74 ans

Benjamin FOUR, le 19 août, à 34 ans

François CARRET, le 25 août, à 96 ans

Vincent REVERET, le 5 septembre, à 44 ans

Anne-Marie BERNARD, née IMBERT,
le 5 septembre, à 91 ans

Jack DELAROCHE, née TABOUILLOT,
le 12 septembre, à 58 ans

Ilija JANKOVIC, le 14 octobre, à 76 ans

Mireille SUBTIL, née BOICHON,
le 25 octobre, à 66 ans

René BLANC, le 29 octobre, à 92 ans

Alain BASSET, le 12 décembre, à 59 ans

Elsa ZÖLLE, le 31 décembre, à 95 ans

Décès à l'EHPAD Irénée

Xavier PARENT
le 20 janvier, à 89 ans

Jeanne PIEGAY
Le 1^{er} février, à 90 ans

Jacqueline IRR, née NOIRET
Le 23 février, à 87 ans

Denise BRAILLON
Le 2 mars, à 94 ans

Gabriel BOY
Le 28 février, à 92 ans

Marcel VOLDOIRE
Le 25 mars, à 86 ans

Charlotte BERTONCINI
Le 29 mars, à 92 ans

Louis BRUYAS
Le 30 mars, à 99 ans

Marcelle MONTAGNY, née REBESSON
Le 10 juin, à 96 ans

André WISPELAERE
Le 25 juin, à 87 ans

Hélène PANTOS, née FRANCISSETTI
Le 9 août, à 89 ans

Violette PERRON née BONNICI
le 10 août, à 93 ans

Joseph SOLAZ
le 8 août, à 99 ans

Odette ROCHE, née LARMANDE
Le 7 septembre, à 89 ans

Françoise AGUERA, née PICON
Le 6 novembre, à 97 ans

Marie COUDRY, née ROBERT
Le 12 novembre, à 93 ans

Marie Louise CASANOVA, née GUAMIER,
le 15 novembre, à 90 ans

Aimé JULIEN,
le 21 novembre, à 95 ans

Nadine TROÏLI née LEGROS
Le 22 novembre, à 87 ans

Yvette BONNARD, née HERY
Le 25 novembre, à 93 ans

Geneviève VIELLARD, née BODIN
Le 17 décembre, à 100 ans

Catherine MATHEVOT, née DELAGE
Le 24 décembre, à 97 ans

Distribution cadeau des aînés

Samedi 19 décembre les cadeaux pour nos aînés, en remplacement du traditionnel repas organisé habituellement en octobre, ont pu enfin être distribués.

Un moment fort apprécié par l'équipe municipale, instants d'échange et de convivialité.

Le très bon accueil par nos aînés a été le point fort de cette journée.

Nous leur souhaitons une très bonne année 2021 !



Bel échange entre le périscolaire et l'EHPAD Irénée !



Les dessins affichés au plafond à l'EHPAD Irénée

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants du Périscolaire (3-11 ans) entourés de leurs animatrices Magali, Jennifer et Jessica, ont préparé un cadeau pour nos aînés de la Maison de retraite Irénée.

Priorité étant donné à la qualité, les enfants se sont penchés sur différentes techniques de collage, de découpage, et différentes formes de peinture pour les plus jeunes. Les plus grands se sont inspirés d'œuvres de grands artistes, en observant leur style et leur technique, afin de créer des œuvres d'art à leur tour.

Malgré la grisaille environnante, ce sont donc des cadeaux tout en couleurs qui ont été exposés à la maison de retraite Irénée, pour le plus grand plaisir de tous les résidents. Et même si le soleil ne brillait pas et que le froid au dehors nous saisissait, la chaleur dégagée par toutes ses couleurs a réchauffé les cœurs des grands et des petits.

Un grand merci à nos 35 artistes, aux animatrices du périscolaire, et aux résidents de la Maison de retraite Irénée pour leur énergie et leur enthousiasme. Une belle façon de dire au revoir à 2020 et d'accueillir 2021 dans la joie et la bonne humeur !

Bonne année 2021 !